ISSN 0294 - 4650

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-11-82067236

BLE PLUS

PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, ROUTE DE LA FORET - BIARD 86000 POITIERS TEL (49) 58.39.02

Charente

BULLETIN N° 6 du 9 NOVEMBRE 1982

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

UNE MALADIE à RISQUES IMPORTANTS pour les SEMIS PRECOCES

BILAN de l'ANNEE ECOULEE

En 1982, gros dégâts en Poitou-Charentes sur orges et sur blés :

- de nombreuses parcelles d'orges d'hiver ont jauni puis les plantes sont restées naines et ces parcelles ont dû être retournées.
- certains blés, à l'épiaison, ont pris une couleur rougeâtre et les grains sont restés petits et ridés (pertes de 10 à 15 quintaux).

Le climat exceptionnel de l'hiver a été le principal responsable de l'extension de cette maladie : les températures très douces ont permis aux pucerons de propager la maladie à l'intérieur des parcelles - jusqu'en février-mars .

PREVISIONS POUR L'ANNEE en COURS

Les températures élevées de ces derniers jours sont très favorables aux pucerons: on observe l'arrivée des ailés sur les parcelles levées; les premières colonies apparaîssent et la multiplication peut être très rapide.

En conséquence :

. Sur les parcelles directement menacées par des repousses abondantes à proximité et semées vers le 20 Octobre, il convient de traiter dès le stade 2 à 3 feuilles.

. Sur les parcelles semées fin Octobre-début Novembre, les céréales sont encore trop peu développées pour qu'un traitement y soit efficace - il convient d'attendre et d'assurer une surveillance.

ABONNEMENT PARTICULIER
à l'édition "GRANDES CULTURES" du BULLETIN AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Comme nous l'avons proposé dans le Bulletin Blé Plus n°5, il vous est possible de vous abonner personnellement à l'édition "Grandes Cultures" des Avertissements Agricoles: vous recevrez ainsi tout au long de l'année des conseils réguliers sur les problèmes phytosanitaires des céréales et autres grandes cultures (environ 20 bulletins).

Il vous en coûtera / 80 F. TTC / si vous vous abonnez individuellement, / 70 F. TTC / seulement par abonnement collectif d'au moins 10 personnes.

Pour cela, découpez et retournez ce formulaire d'abonnement accompagné de votre paiement avant le 31.12.1982 et à l'adresse figurant dans le titre de ce bulletin.

Chèque bancaire ou virement au C.C.P. Limoges 4752-22 X

à l'odre de : Sous Régisseur de Recettes - Avertissements Agricoles

Porter lisiblement sur le formulaire : Nom, prénom, adresse complète avec code postal

P4

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1651 AD

METHODES DE LUTTE ET DE SURVEILLANCE

Les insecticides utilisables sont les suivants : bromophos (NEXION EC 40, 1 l/ha; SOVINEXION 25 EM, 1,5 l/ha; RHODIANEX, 1,5 l/ha); cyperméthrine (CYMBUSH, 0,2 l/ha; KAFIL SUPER, 0,2 l/ha); deltaméthrine (DECIS, 0,3 l/ha); fenvalérate (SUMICIDIN, 0,25 l/ha).

En cas de poursuite des vols quinze jours encore après traitement, une seconde application est nécessaire.

Pour les semis plus tardifs une surveillance est nécessaire pour s'assurer que les infestations n'atteignent pas un niveau inquiétant. Les observations sont à effectuer en fin d'après-midi lorsque la température a atteint 10 à 12°C dans la journée en examinant les plantes face au soleil.

- Si le nombre de pucerons augmente rapidement, il faut intervenir à partir du stade deux feuilles.
- Si il y a peu de pucerons mais beaucoup de repousses à proximité, il est également nécessaire d'intervenir.
- Avec peu de pucerons et absence de repousse, le traitement peut être remis à plus tard. Continuer la surveillance.
- Par contre en période de froid persistant ou intense il devient inutile de traiter.

Les répondeurs téléphoniques vous tiendront informés :

ANGOULEME	(45)	95.81.98
BARBEZIEUX	(45)	78.05.87
COGNAC	(45)	82.65.43
RUFFEC	(45)	31.05.94

ANALYSES de TERRE (A l'attention des Conseillers Blé-Plus)

Pensez à fournir sans tarder les échantillons de terre, pour l'analyse nématologique, au Service de la Protection des Végétaux.

Imprimé à la Station le 9 Novembre 1982
Précédente Note : Bulletin N° 5 du 22.9.82

FORMULAIRE d'ABONNEMENT 1983
à l'Edition "GRANDES CULTURES" des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nom et prénom ....

Adresse (où doit être envoyé le Bulletin) ....

....

- souscrit un abonnement individuel à l'édition Grandes Cultures du Bulletin "Avertissements Agricoles" / 80 F.TTC /

ou - souscrit un abonnement collectif pour ... personnes (dont liste jointe) soit / 70 F. TTC x ... = /

(rayer la mention inutile)

Réglement par chèque bancaire joint / /
virement postal joint / /
sur facture / /

Mettre une croix dans la case correspondante